

Le paiement dématérialisé de l'impôt

En 2007, dans le cadre du programme "Pour vous faciliter l'impôt", la campagne de communication relative aux moyens modernes de paiement de l'impôt a été renouvelée auprès des usagers picards.

Ils disposent de 3 modes dématérialisés de paiement :

- le prélèvement automatique mensuel,
- le prélèvement à l'échéance qui permet aux contribuables depuis septembre 2005 de bénéficier à chaque échéance d'un avantage de trésorerie de 10 jours.

Innovation : depuis mai 2007, le centre de prélèvement service de Lille (dont le périmètre initial couvrait les départements du Nord et du

Pas-de-Calais) est devenu l'interlocuteur direct des contribuables mensualisés et prélevés en Picardie

- le paiement en ligne qui peut s'effectuer depuis septembre 2005 jusqu'à 5 jours après la date limite de paiement, le prélèvement ayant lieu 10 jours après l'échéance.

Le taux de paiement dématérialisé de l'impôt sur le revenu en Picardie est passé de 72,6% en 2006 à 72,9% en 2007, se rapprochant ainsi du taux national (73,1 % en 2007).

En ce qui concerne le taux global de paiement dématérialisé (incluant l'impôt sur le revenu et les impôts locaux), il traduit un net développement des moyens modernes de paiement aussi bien au niveau de la région qu'au niveau national.

Évolution du taux de paiement dématérialisé en %

	Au 31 décembre 2006					Au 31 décembre 2007				
	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Impôt sur le revenu	71,0	74,4	72,4	72,6	73,0	70,8	74,7	72,1	72,9	73,1
Taux de paiement dématérialisé global (IR TH, TF)	45,1	50,3	45,0	46,8	45,2	47,7	52,8	46,9	49,5	47,5

Source : Trésorerie générale de la Somme

La dépense publique en 2007

En 2007, la totalité des dépenses payées par le Trésorier-Payeur Général de la région Picardie et du département de la Somme s'est élevée à 4 489 millions d'euros. Ce montant correspond au versement des pensions, qui a progressé de 18,3 %, aux traitements des fonctionnaires dont le montant est resté stable ainsi qu'aux dépenses diverses de l'État.

Le Centre Régional des Pensions pour la Région Picardie a géré en 2007 près de 99 800 pensions au bénéfice de 84 617 pensionnés, intégrant 2 232 titres de l'ERAFP (Établissement Retraites Additionnelles Fonction Publique), ce qui représente une augmentation de 3,8 %.

Le montant de la dépense s'élève à près de 900 millions d'euros, en hausse de 18,3 %. Les paiements pour le compte de l'ERAFP progressent de 175 % et s'élèvent à plus d'un million d'euros.

Quant au nombre des pensions civiles et militaires de retraite (PCMR), il enregistre une progression de 3,4 % (2 % en 2006). L'ana-

lyse des statistiques fait apparaître une augmentation de 19,7 % du montant des PCMR, ce qui s'explique par un départ en retraite plus important des agents ayant un indice correspondant à la catégorie "A" et plus.

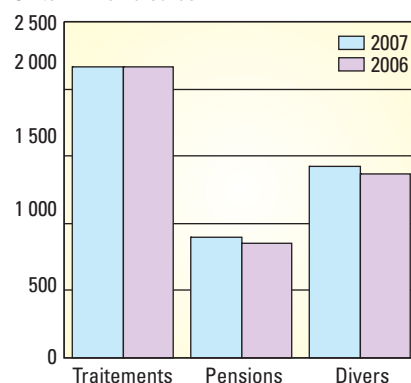
Les rémunérations des fonctionnaires

Le Trésorier-Payeur Général de la région Picardie assure le traitement de la paye de l'ensemble des fonctionnaires de l'État en poste dans les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme à l'exclusion des agents de la Police nationale, de l'Agriculture et de la

Les traitements des fonctionnaires représentent 48 % de la dépense publique

Répartition de la dépense publique

Unité : million d'euros



Source : Trésorerie générale de la Somme



Défense. En 2007, 576 600 payes ont été réglées, soit une moyenne mensuelle légèrement supérieure à 48 000 payes, pour un montant annuel de 2 161 millions charges comprises. Si ce montant est quasiment identique à celui de 2006 (2 159 millions d'euros), le nombre de payes traitées est en baisse de 5,6 % (611 081 en 2006).

Afin d'assurer un paiement mensuel dans des délais contraints définis selon un calendrier national, le traitement de la paye des fonctionnaires repose sur la technique de la PSOP : Paye Sans Ordonnancement Préalable.

Ainsi, les services gestionnaires des différents ordonnateurs transmettent mensuellement les mouvements liés à la paye essentiellement par voie de support informatique. Ces données sont contrôlées et validées par le service Liaison-Rémunérations

qui met en paiement les traitements via l'application "PAYE", en liaison avec le Département Informatique de Chalons-en-Champagne.

Les dépenses diverses (fonctionnement et équipement)

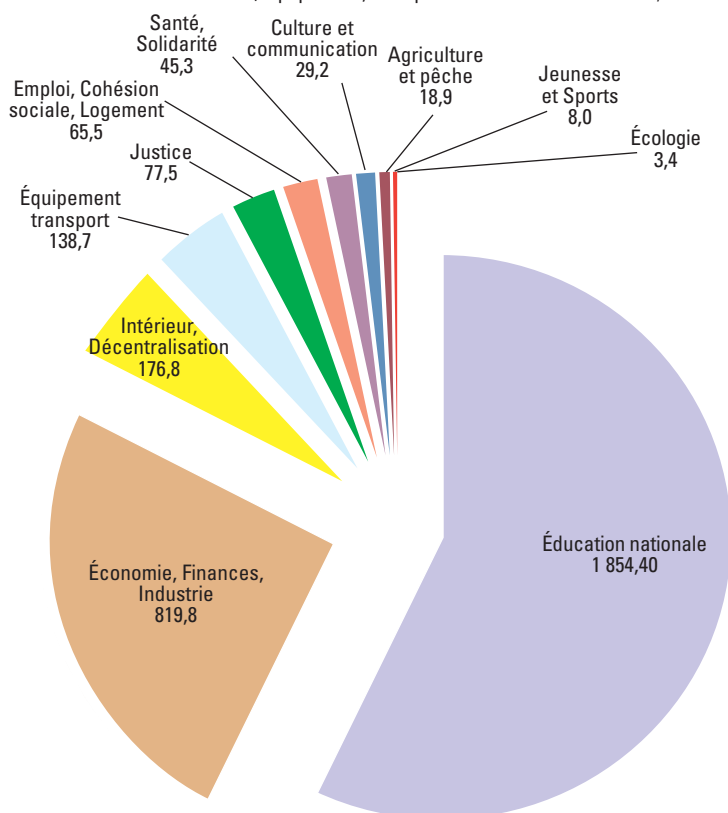
Le service Dépense de la Trésorerie Générale assure la gestion des dépenses déconcentrées de l'État auprès d'ordonnateurs locaux, aux compétences régionales ou départementales.

Au cours de l'année 2007, le service Dépense a mis en paiement un total de 1 427 millions d'euros.

Pascal DELECROIX-LIEVAL
Trésorerie générale de la Somme

Plus de la moitié des dépenses de l'État vont à l'Éducation nationale, le quart à l'Économie

Répartition des dépenses de l'État par ordonnateur (traitements et dépenses de fonctionnement/équipement, hors pensions en millions d'euros)



Source : Trésorerie générale de la Somme